

JEUDI 20 MARS 2025 à 9h00 à l'hôtel de Ville

ORDRE DU JOUR

A - Communications de Monsieur le Maire

B - Approbation du procès-verbal de la séance du Conseil Municipal du 20 février 2025

C - Décisions valant délibérations du 1^{er} au 28 février 2025

FINANCES

- 1 - Rapport sur la situation en matière d'égalité entre les femmes et les hommes
- 2 - Débat sur les orientations budgétaires 2025
- 3 - Demande de subvention auprès du Département des Bouches-du-Rhône dans le cadre de l'aide à la transition énergétique - Désimpermeabiliser et renaturer les espaces publics 2025 - pour des travaux de désimpermeabilisation des allées du cimetière du Rouquier
- 4 - Demande de subvention auprès du Département des Bouches-du-Rhône dans le cadre de l'aide aux travaux de proximité 2025 pour l'installation de sanitaires publics écologiques en accès libre au Parc des Arnavaux et à l'espace ludique La Box
- 5 - Subvention exceptionnelle – Exercice 2025
- 6 - Régies du DEVEN SPIC et SPA - Adhésions 2025 auprès de la FFE (Fédération Française d'Équitation)
- 7 - Régie du DEVEN Simple SPA - Adhésion auprès du GEIQ (Groupement d'employeurs pour l'Insertion et la Qualification).
- 8 - Adhésion de la ville au Conseil National des Villes et Villages Fleuris
- 9 - Tarifs billetterie de la Régie des Agents de la Ville d'Istres avec participations à compter du 1er avril 2025
- 10 - Tarifs 2025 des séjours d'été pour les enfants et adolescents de 6 à 17 ans

ADMINISTRATION GÉNÉRALE

- 11 - Dénomination des Services Techniques Municipaux André BLONDEL
- 12 - Dénomination de la salle de réunion des Services Techniques Municipaux Marius HERNANDEZ

PERSONNEL

- 13 - Mise à jour du tableau des effectifs
- 14 - Suppression de l'impact de 1/30ème par jour d'absence sur le régime indemnitaire des agents pendant un congé de maladie ordinaire après un délai de carence de 14 jours

URBANISME

- 15 - Modification de la délibération n°27 du 20/02/2025 Adhésion au groupement de commandes porté par le Syndicat Mixte D'Énergie du Département des Bouches-du-Rhône (SMED13)
- 16 - Régularisation foncière d'une « enclave » du domaine public d'une superficie de 55 m² sise Les Maurettes à Istres
- 17 - Conclusion d'une convention d'occupation temporaire du domaine public, au profit de la SAS TOTEM France, nécessaire à l'implantation d'équipements radioélectriques en toiture du nouveau Pôle Technique Municipal, sis 2 Av Huillier, cadastré Section K N°114
- 18 - Cession d'un délaissé de 85 m² à détacher de la parcelle CY 259 au profit d'un riverain occupant lieudit Les 4 Vents
- 19 - Cession onéreuse d'une emprise de 18m² à détacher du Domaine Public Communal sise allée du Baliveau au profit du propriétaire mitoyen
- 20 - Conclusion de deux promesses unilatérales de vente indissociables visant à céder à la SEM Immobilier Développement Aix Marseille La Maison des Traditions Ancien Hôtel de ville situé boulevard de la République
- 21 - Acquisition du droit au bail existant sur le local commercial dénommé « Chichi Belli » formant le lot n°1 de la copropriété existante sur la parcelle cadastrée section CK n°310, sise 57, boulevard Paul Painlevé
- 22 - Linéaire de voirie communale 2025